Taxe carbone et emploi dans les secteurs agricole et agroalimentaire

18 décembre 2023

Dans une note récente, le Conseil d’analyse économique fait le constat d’un impact relativement réduit de la taxe carbone sur le volume d’emploi total, à la hausse comme à la baisse, et ce même dans le cas d’une taxe de 100 €/t sans compensation. Ces résultats sont toutefois à nuancer en raison de fortes hétérogénéités intra-sectorielles et géographiques. L’agriculture et l’industrie alimentaire seraient bénéficiaires en moyenne, dans le cas d’un scénario de redistribution des revenus de la taxe, avec une hausse de près de 1 % des emplois, toutes choses égales par ailleurs.

Source : Conseil d’analyse économique